BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

L'atlas du logement et des territoires

Édition 2021

Bretagne

Densité de population par EPCI en 2019

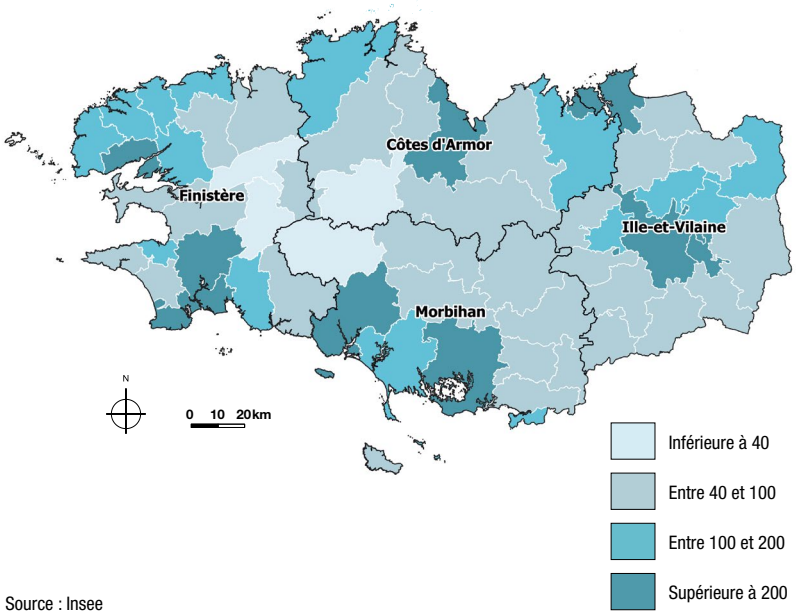

Source : Insee

Chiffres clés de la région en 2019

Région avec le plus faible taux de chômage
6,5 % contre 7,8 % au niveau national

Le parc social le plus jeune de la métropole
32 ans contre 39 ans au niveau national

Un parc social peu énergivore
13 % contre 19 % au niveau national

Un taux important de rénovation thermique du parc éligible à l'Eco-Prêt
22 % contre 15 % au niveau national

Chiffres socio-démographiques en 2019

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km²[1]	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2020	Taux de pauvreté 2018*
Côtes-d'Armor	599 271	87	1,3 %	-2,4 %	3,7 %	22,2 %	33,9 %	6,8 %	11,7 %
Finistère	913 187	136	1,7 %	-1,3 %	3,1 %	22,2 %	30,7 %	6,6 %	10,6 %
Ille-et-Vilaine	1 085 753	160	9,9 %	4,3 %	5,6 %	25,4 %	23,9 %	6,3 %	10,5 %
Morbihan	760 313	111	5,4 %	-1,0 %	6,3 %	22,1 %	32,5 %	6,6 %	11,2 %
Bretagne	3 358 524	123	5,0 %	0,3 %	4,7 %	23,2 %	29,5 %	6,5 %	10,9 %
France métropolitaine	65 123 843	120	3,8 %	3,1 %	0,7 %	23,8 %	26,8 %	7,8 %	14,6 %

Source : Insee, calculs Banque des Territoires

* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

L'atlas 2021

Bretagne

Le parc de logements

Chiffres sur le parc de logements en 2019

		Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2019
Départements	Côtes-d'Armor	369 601	277 290	8 %	8,8 %	82 %	3 318	3 021
	Finistère	545 808	430 088	11 %	7,5 %	73 %	4 967	5 318
	Ille-et-Vilaine	554 254	478 061	15 %	6,7 %	60 %	9 267	10 701
	Morbihan	468 872	350 465	11 %	7,3 %	74 %	5 405	5 605
	Bretagne	1 938 536	1 535 904	12 %	7,5 %	71 %	22 956	24 645
	France métropolitaine	35 309 850	28 999 669	17 %	8,1 %	55 %	404 059	415 727
8 principaux EPCI	Rennes Métropole	234 858	215 074	22 %	5,7 %	35 %	4 848	6 169
	CA Lorient Agglomération	116 317	98 904	18 %	6,7 %	60 %	1 190	1 043
	Brest Métropole	115 043	104 508	18 %	6,2 %	40 %	1 190	1 452
	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	109 739	80 418	14 %	5,8 %	65 %	1 780	1 649
	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	85 007	70 961	13 %	8,2 %	70 %	965	856
	CA Lannion-Trégor Communauté	69 675	48 194	8 %	7,3 %	85 %	563	489
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	69 588	40 752	8 %	5,1 %	72 %	899	835
	CA Dinan Agglomération	59 838	44 179	8 %	7,5 %	83 %	570	533
	8 principaux EPCI	860 065	702 990	16 %	6 %	57 %	12 006	13 026

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2010-2019)*

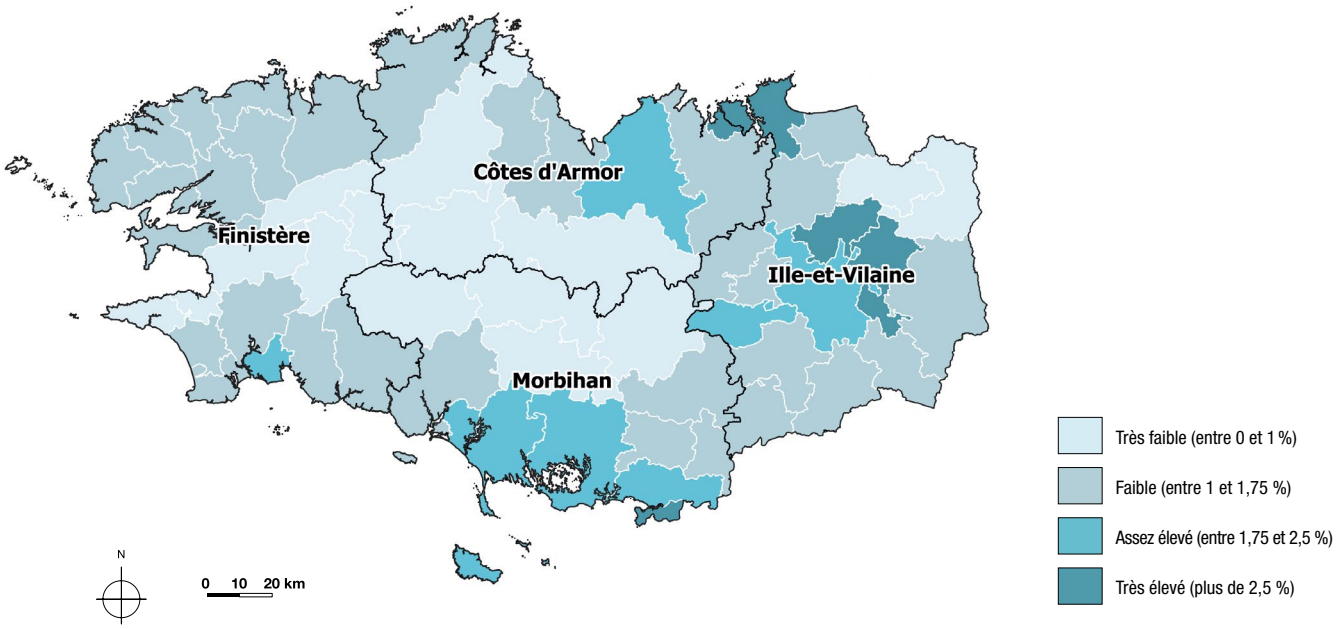

Source : SDES, Sit@del2, calcul Banque des Territoires

L'atlas 2021

Bretagne
Le parc de logements sociaux

Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2019

		Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m²/mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements énergivores (E,F,G)*
Départements	Côtes-d'Armor	23 091	448	80	18	2,4 %	42 %	5,0	32	14 %
	Finistère	47 934	634	63	28	2,7 %	25 %	5,4	33	13 %
	Ille-et-Vilaine	73 607	1 479	39	118	2,4 %	15 %	5,5	32	11 %
	Morbihan	37 612	459	34	77	2,7 %	21 %	5,4	30	18 %
	Bretagne	182 244	3 020	216	241	2,6 %	22 %	5,4	32	13 %
	France métropolitaine	4 984 246	72 470	9 487	12 069	2,8 %	15 %	5,9	39	19 %
8 principaux EPCI	Rennes Métropole	46 720	969	0	0	2,4 %	4 %	5,6	32	5 %
	CA Lorient Agglomération	17 418	248	20	7	3,1 %	10 %	5,3	35	11 %
	Brest Métropole	19 071	139	31	4	4,1 %	9 %	5,4	40	4 %
	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	10 956	138	14	17	3,0 %	14 %	5,4	27	13 %
	CA Saint-Brieuc Armor Agglom-ération	8 934	192	80	0	1,9 %	26 %	5,0	30	6 %
	CA Lannion-Trégor Communauté	3 793	129	0	6	1,5 %	54 %	5,1	30	15 %
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	3 126	51	0	7	1,1 %	27 %	5,5	23	15 %
	CA Dinan Agglomération	3 654	30	0	4	5,3 %	50 %	4,9	37	16 %
	8 principaux EPCI	113 672	1 896	145	45	2,8 %	12 %	5,4	33	8 %

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

Taux de logements sociaux par commune en 2019

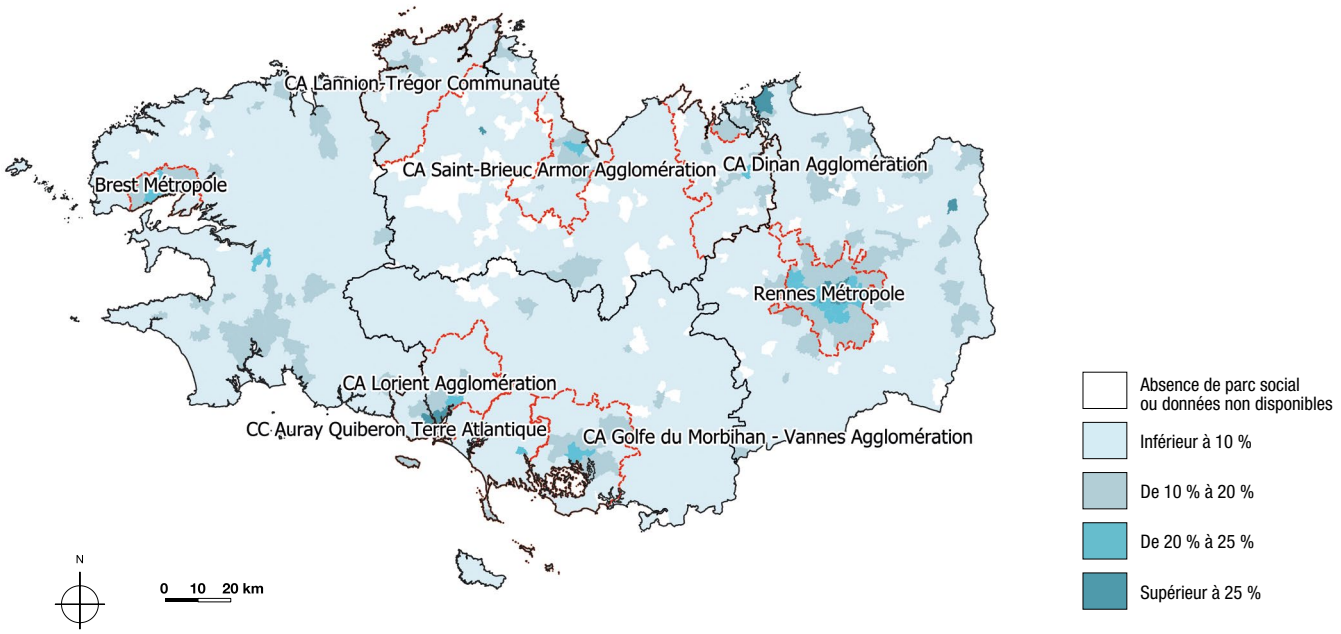

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique)

L'atlas 2021

Bretagne
L'impact territorial de l'Eco-Prêt

Impact de l'Eco-Prêt en matière de rénovation thermique du logement social, depuis son lancement

Département	Nombre de logements rénovés grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Montant total de travaux de rénovation engagé grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Economies annuelles induites (estimées en tonnes de CO_2)	Prix de revient moyen au logement d'une rénovation financée par l'Eco-Prêt	Part de l'Eco-Prêt dans le plan de financement moyen au logement
Côtes-d'Armor	1 128	32 M€	2 679	24 k€	39%
Finistère	3 803	118 M€	8 514	35 k€	38%
Ille-et-Vilaine	7 569	204 M€	12 678	29 k€	39%
Morbihan	2 867	107 M€	6 202	36 k€	38%
Bretagne	15 367	461 M€	30 073	32 k€	38%
France métropolitaine	424 250	14 523 M€	808 317	37 k€	36%

Sources : Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2009 à 2020).
Les données relatives au prix de revient moyen au logement et à la part de l'Eco-Prêt dans les plans de financement ont été calculées sur la base des données Eco-Prêt 2015-2020.

Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée au parc éligible au dispositif

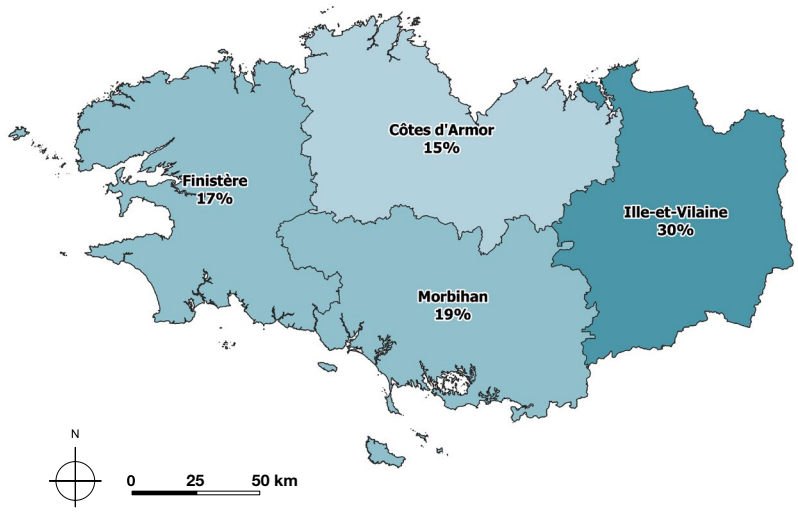

Part du parc social éligible (D-E-F-G) rénovée grâce à l'Eco-Prêt
22 % (15 %)

Part du parc énergivore (E-F-G) rénovée grâce à l'Eco-Prêt
38 % (26 %)

Note : moyenne régionale en rouge comparée à la moyenne France métropolitaine entre parenthèses en bleu.

- Données non disponibles
- Inférieure à 5 %
- De 5 à 10 %
- De 10 à 15 %
- De 15 à 20 %
- De 20 à 25 %
- Supérieure à 25 %

Source : Banque des Territoires, SDES (RPLS 2011 et 2015)

Note : la répartition des logements sociaux par étiquette énergie en 2010 a été estimée en croisant le nombre de logements sociaux par département issu de la base RPLS 2011 avec la répartition départementale par étiquette énergie issue de la RPLS 2015

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.
Découpage géographique : Insee, découpage au 1er janvier 2021.
Note méthodologique : EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2018. **Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2019 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants. **Logements énergivores :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Prix de revient au logement (p.4) :** coût total, en euro, d'une opération donnée, ramené au logement. Cela équivaut à la somme des ressources mobilisées pour le financement de cette opération.

Site de Rennes
Centre d'affaires Sud
19 B, rue de Châtillon - CS 36518
35065 Rennes cedex
Tél. : 02 23 35 55 55

Antenne de Brest
245, cours Aimé Césaire
Zac des Capucins
29200 Brest
Tél. : 02 23 35 55 91

Septembre 2021
Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

Directeur de la publication : Kosta Kastrinidis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.
Responsable de la rédaction : Guillaume Gilquin, responsable du service des études.
Auteur : Paul Schilling et Baptiste Sion, chargés d'études.